



SOMMAIRE

p. 03

Introduction

p. 04-06

Zoom sur les travaux des partenaires de la plateforme

Observation des risques d'illettrisme

Les besoins et l'offre de répit des aidants en Normandie

Les personnes sans emploi

Dossier thématique : Les violences faites aux femmes

◀ p. 07-14

Violences faites aux femmes : de quoi parle-t-on ?

Les politiques régionales pour lutter contre les violences faites aux femmes

Les violences sexistes et sexuelles, Retour sur l'enquête santé en mission locale

Stop Violences Conjugales – un site Internet pour aider les professionnels dans l'accompagnement des victimes

Valoriser la place de la femme dans la société, favoriser son autonomie dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial, telle est la vocation des CIDFF

Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – Retour sur les travaux annuels du Carif-Oref

Discrimination et Egalité Femmes-Hommes : un outil pour évaluer et piloter les politiques locales

p. 15

Lus pour vous

En Normandie

En France

p. 16

Dispositifs nationaux

Stratégie nationale de santé : mise à jour du tableau de bord des indicateurs de suivi

p. 17

Dispositifs européens

PARC : Partnership for the Assessment of Risks from Chemicals

p. 20

Agenda

INTRODUCTION

En cette fin d'année 2022, des travaux de la plateforme centrés sur les thématiques de la santé mentale des adolescents et des jeunes et sur les violences faites aux femmes



Les membres de la plateforme Normandie Etudes Observation vous propose une nouvelle lettre Info en ce mois de novembre 2022.

À l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, le comité technique de la plateforme Normandie Etudes Observation a en effet souhaité mettre ce thème au cœur de cette seconde lettre Info de l'année. Ainsi, après quelques chiffres clés sur le sujet, un préambule sur ce que l'on entend par le thème choisi ainsi qu'un retour sur les politiques régionales menées pour lutter contre ces violences et plus généralement contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les résultats d'observation et études régionales sur cette thématique vous sont présentés.

Cette nouvelle lettre Info fait bien sûr également le point sur les derniers travaux d'observation en région dans le champ social, médico-social et sanitaire.

La publication de cette 8^{ème} lettre Info intervient également quelques jours avant la tenue du premier séminaire de NÉO consacré à la santé mentale des adolescents et des jeunes en Normandie.

Les objectifs de cette journée d'échanges seront de :

1. Partager les constats sur la santé mentale des enfants, adolescents, jeunes en région Normandie et faire connaître les dispositifs d'observation existants
2. Mieux se repérer dans l'organisation de la santé mentale en Normandie : identifier les acteurs et dispositifs mobilisés sur ces questions
3. Présenter des actions inspirantes mises en place pour améliorer la santé mentale de ces publics, à la lumière de travaux de diagnostic partagé

Ces échanges nous permettrons ainsi d'identifier les manques et les zones d'ombre en matière d'observation (base de travail du futur groupe de travail dédié). Une synthèse des travaux de ce premier séminaire de la Plateforme vous sera proposée.

L'équipe d'animation de NÉO

LA SANTÉ MENTALE DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les séminaires de NÉO
Santé mentale des adolescents et des jeunes
Partageons les constats en Normandie pour mieux agir

29 NOVEMBRE 2022
à l'IAE de Caen
3 rue Claude Bloch
de 9h30 à 15h45

zoom sur les travaux des partenaires de la plateforme



UNE APPROCHE DES RISQUES D'ILLETTRISME PAR LA DÉMARCHÉ STATISTIQUE

Carif-Oref



La question de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme est d'importance. En Normandie, 8 % de la population est en situation d'illettrisme (7 % pour la France métropolitaine). Depuis plusieurs années, la mobilisation des acteurs est à la hauteur des enjeux. Il reste cependant à poursuivre cette dynamique et à donner des impulsions politiques et institutionnelles que cette cause mérite.

Le Carif-Oref de Normandie via son Centre de ressources illettrisme et analphabétisme (Cria) et à l'initiative du comité technique du Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme, a fait le choix d'approfondir la problématique des risques d'illettrisme par la création d'un observatoire dédié.

L'observatoire des risques d'illettrisme aujourd'hui en place, vise à approcher par des éléments statistiques détaillés les environnements socio-économiques susceptibles de générer des situations d'illettrisme en Normandie.

L'illettrisme est complexe à appréhender statistiquement et en l'absence de mesures précises et régulièrement à jour, il a paru utile de proposer une approche des risques d'illettrisme, notamment par l'observation statistique :

- de la population en situation d'illettrisme ou exposée
- des difficultés en milieu scolaire
- des conditions de vie, d'emploi, et des environnements socio-culturels de la population
- de l'accès au numérique et des situations d'illectronisme

L'étude est enrichie avec des dispositifs régionaux de remédiation et un zoom sur La Lecture, grande cause nationale.



Cette première étude nommée « Une approche des risques d'illettrisme par la démarche statistique » a été publiée en septembre 2022 et a fait l'objet d'un webinaire de présentation.

En savoir plus :

- L'étude [« Une approche des risques d'illettrisme par la démarche statistique »](#)
- Le webinaire de [présentation de l'étude](#)

Contact :

Pour l'étude : Malyka DEMEAUTIS, chargée de projets, mdemeautis@cariforefnormandie.fr

Pour le Cria : Sandra Dos Santos, référente Centre ressources illettrisme et analphabétisme, sdossantos@cariforefnormandie.fr

LES BESOINS ET L'OFFRE DE RÉPIT DES AIDANTS EN NORMANDIE

ORS-CREAI Normandie

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'allongement de la durée de vie, de plus en plus de personnes aident régulièrement un proche au quotidien. Ces aidants de personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie en raison de l'âge ou d'une maladie tiennent un rôle majeur dans la vie, le soutien ou encore le maintien à domicile de ces dernières. Le répit des aidants est ainsi devenu « un enjeu majeur » y compris « un enjeu de santé publique ».

L'étude confiée par l'ARS et la Région à l'ORS-CREAI Normandie vise à mieux cerner les besoins et les attentes des proches aidants de personnes en situation de vulnérabilité et de décrire l'offre de répit disponible sur les 5 départements. L'analyse proposée a permis d'identifier les grands enjeux associés au répit des aidants et de proposer des pistes d'action.

L'approche méthodologique a été différenciée selon le type de public concerné :

- **Personnes en situation de handicap** : l'analyse des bilans d'activités des Plateforme de répit Personnes handicapées (PFR-PH), complétée par un entretien avec l'ARS, a permis de décrire l'offre régionale (avec 5 structures qui couvrent tout le territoire) mais aussi d'identifier les perspectives de développement. Une enquête déployée auprès des aidants a permis d'avoir une lecture de leurs besoins, mais aussi des retours d'expérience sur les démarches entreprises, les solutions mises en œuvre et les difficultés rencontrées.
- **Personnes âgées** : la conduite d'entretiens auprès des Plateforme de répit Personnes âgées (PFR-PA) a permis de présenter l'offre et la couverture territoriale des 19 structures existantes en 2021 (auxquelles s'ajoutent 4 nouvelles PFR-PA en 2022), leurs modalités de fonctionnement et la diversité des services proposés, mais aussi les forces et faiblesses de l'organisation actuelle ainsi que des besoins non couverts. L'enquête déployée auprès des aidants a aussi permis d'avoir une lecture de leurs besoins et de leurs difficultés à trouver des solutions.
- **Personnes ayant une maladie chronique ou sortant d'hospitalisation** : des entretiens menés auprès de services sanitaires (oncopédiatrie, neuropédiatrie, cancérologie, neurologie, soins de suite et de réadaptation, médecine physique et de réadaptation, HAD...) avaient pour but d'identifier les difficultés et besoins auxquels sont confrontés les proches aidants et les familles, ainsi que des pistes d'amélioration possibles. L'enquête diffusée auprès des aidants a aussi permis de compléter cette lecture des besoins et des solutions existantes.

Ces travaux ont été complétés par la présentation de l'action des Conseils Départementaux en matière de soutien des aidants, ainsi que de la diversité des actions partenariales mises en œuvre sur les territoires (via la conduite d'entretiens auprès des 5 Conseils Départementaux et l'animation de focus groups associant les CLIC et les MAIA de chaque département).

L'analyse transversale de la somme d'informations collectées a permis d'identifier les enjeux suivants associés à la thématique du répit des aidants, auxquels le rapport propose un ensemble de pistes d'action :

- Repérage et accompagnement des aidants
- Visibilité de l'offre de répit
- Accessibilité à l'offre de répit
- Consolidation de l'offre de répit existante
- Continuité des accompagnements
- Disponibilité et qualification des ressources humaines

Pour plus d'informations : Sylvie Le Rétif, chargée d'études ORS-CREAI Normandie, s.leretif@orscreainormandie.org

Accéder à l'étude complète et à la synthèse : <http://orscreainormandie.org/les-besoins-et-offre-de-repit-des-aidants-en-normandie/>



LES PERSONNES SANS EMPLOI

Insee / DREETS Normandie

L'étude publiée le 6 octobre dernier s'attache à décrire les caractéristiques des inactifs et des personnes au chômage, en particulier les personnes au chômage depuis plus d'un an (chômage de « longue durée »). Les caractéristiques individuelles suivantes : le sexe, l'âge, la zone d'emploi, le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle (ancienne pour les chômeurs), etc. sont étudiées.

Parmi les résultats de cette étude on peut souligner qu'en Normandie, 36,2 % de la population « en âge de travailler » (15-64 ans) se déclare sans emploi lors du recensement de la population de 2019, soit environ 735 000 personnes. La région se situe au 6^{ème} rang des treize régions métropolitaines pour la plus forte proportion de personnes sans emploi, un peu au-dessus de la moyenne nationale (35,3 %). Cette proportion varie assez fortement entre les régions : de 32,7 % dans les Pays de la Loire à 40,4 % dans

les Hauts-de-France. Au sein du territoire normand, la part de personnes sans emploi varie également de près de dix points entre les différentes zones d'emploi. Elle est au plus bas dans la zone d'emploi d'Avranches (31,0 %).

Quel que soit l'âge, les Normandes sont plus souvent sans emploi que les Normands, mais elles sont moins souvent exposées au chômage de longue durée. En Normandie, 46 % des chômeurs sont dans cette situation, plus qu'au niveau métropolitain, avec des situations très variables selon les territoires. À tout âge, mais en particulier pour les plus jeunes, le diplôme apporte une protection contre le chômage et limite une exposition durable à celui-ci. Cette protection reste cependant relative et dans certains territoires, les titulaires du baccalauréat restent jusqu'à deux ans au chômage sur cinq.

Pour plus de détails et d'informations sur le sujet, vous pouvez consulter cette étude sur le site de [l'Insee](https://www.insee.fr) ou de la [Dreets](https://www.dreets-normandie.fr) de Normandie :

Près de la moitié des chômeurs normands sont au chômage depuis plus d'un an

Insee Analyses Normandie • n° 108 • Octobre 2022

En 2019, 735 000 Normands en âge de travailler ne sont pas en emploi, soit plus d'un tiers d'être sans. Cette part est plus ou moins importante dans les différentes zones d'emploi, selon le poids des chômeurs au sein de la population en âge de travailler. Si les motifs d'inactivité sont naturellement liés aux études, avant la trentaine, ou à la retraite, après la soixantaine, les chômeurs et les femmes au foyer constituent l'essentiel des personnes sans emploi aux âges intermédiaires. Quel que soit l'âge, les Normandes sont plus souvent sans emploi que les Normands, mais elles sont moins souvent exposées au chômage de longue durée. En Normandie, 46 % des chômeurs sont exposés au chômage depuis plus d'un an, plus qu'au niveau métropolitain, avec des situations très variables selon les territoires. À tout âge, mais en particulier pour les plus jeunes, le diplôme apporte une protection contre le chômage et limite une exposition durable à celui-ci. Cette protection reste cependant relative et dans certains territoires, les titulaires du baccalauréat restent jusqu'à deux ans au chômage sur cinq.

Malgré une baisse significative du chômage depuis fin 2015 en Normandie (notamment : 3 points entre 2015 et 2021), un nombre substantiel de personnes en âge de travailler restent durablement éloignées de l'emploi. Les difficultés d'accès au marché du travail sont souvent appréhendées à travers le prisme du chômage, mais la situation des personnes sans emploi qui effectuent des recherches actives pour en trouver un. Mais le chômage ne recouvre que partiellement le champ des personnes éloignées de l'emploi. Pour être complet, il convient d'y ajouter les personnes se déclarant « inactives », dont certaines se trouvent dans le « halo » du chômage : le « sous-emploi ». En outre, la situation n'est pas identique selon que l'individu est à l'emploi ou au chômage et que la durée de chômage est de courte ou de plus longue durée : en effet, la durée passée au chômage accroit bien souvent les difficultés d'accès à l'emploi.

735 000 Normands en âge de travailler ne sont pas en emploi

En Normandie, 36,2 % de la population « en âge de travailler » (15-64 ans) se déclare sans emploi lors du recensement de la population de 2019, soit environ 735 000 personnes. Parmi elles, un dixième (73 500 personnes) sont au chômage depuis plus d'un an.

1. Nombre et part (en %) de personnes sans emploi parmi les 15-64 ans, par zone d'emploi

Source : Insee, recensement de la population 2019 - population comptée à part.

En partenariat avec :

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

DOSSIER THÉMATIQUE

Les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, le comité technique de NÉO a souhaité mettre ce thème au cœur de cette nouvelle lettre Info de la Plateforme d'observation régionale. Ainsi, après quelques chiffres clés sur le sujet, un préambule sur ce que l'on entend par le thème choisi ainsi qu'un retour sur les politiques régionales menées pour lutter contre ces violences et plus généralement contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les résultats d'observation et études régionales sur cette thématique sont présentés.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences faites aux femmes sont définies par le premier article de la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1993, comme « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».

Les violences faites aux femmes sont retrouvées sous plusieurs formes, y compris :

- Les violences d'un partenaire intime : coups, violences psychologiques, viol conjugal, féminicide ;
- Les violences sexuelles et le harcèlement : viol, actes sexuels forcés, avances sexuelles non désirées, abus sexuels sur enfants, harcèlement dans la rue, harcèlement criminel, cyber-harcèlement ;
- Le mariage précoce et forcé ;
- La mutilation génitale féminine ;
- Le trafic d'êtres humains : esclavage, exploitation sexuelle.

QUELQUES DONNÉES CLÉS

- ▶ En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur (ex-)compagnon, soit un décès tous les trois jours (Ministère de l'Intérieur)
- ▶ Sur cette période, la Normandie a enregistré 8 morts violentes au sein d'un couple dont 7 femmes (Ministère de l'Intérieur)
- ▶ En 2020, en France, 213 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles par leur (ex-)conjoint sur une année, de manière répétée dans 7 cas sur 10 (Observatoire national des violences faites aux femmes)
- ▶ En 2021, 366 747 interventions ont été réalisées pour différends familiaux, dont différends entre époux/concubins (Ministère de l'Intérieur)
- ▶ En France en 2019, 99 % des femmes disent avoir déjà été victimes d'un acte ou comportement sexiste.

Ces violences peuvent toucher toutes les femmes, quel que soit leur âge, leur catégorie sociale ou leur ethnie. Elles ont un impact considérable et durable, pouvant engendrer des blessures graves, des troubles psycho-traumatiques, des dépressions et pouvant aller jusqu'à l'homicide. Elles représentent une des violations des droits humains les plus courantes mais également une des plus persistantes. La lutte contre ces violences sexuées est freinée par le silence, la stigmatisation et l'impunité. En effet, un sentiment important de honte continue d'entourer les violences faites aux femmes et les dénonciations sont parfois minimisées. Ainsi, moins d'une femme majeure sur cinq ayant été victime de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint déclarent avoir porté plainte.

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), dont le rôle est d'évaluer les plans interministériels de lutte contre les violences faites aux femmes, a publié en 2020 un rapport retraçant le parcours des femmes, de leurs enfants et de leurs proches depuis la révélation des violences jusqu'à la sortie effective et durable du cycle des violences. Ce rapport a pour objectif de mettre en évidence les avancées et défaillances du système d'accompagnement des femmes victimes de violences

conjugales, à partir de témoignages de victimes et de leurs proches. En outre, il propose 44 recommandations pour sécuriser les femmes victimes tout au long de leur parcours et amplifier la politique publique à la hauteur des besoins. Ce rapport souligne le fait que lorsque les victimes viennent révéler des violences conjugales, elles ont besoin d'être crues, accompagnées et que leurs enfants et elles ont besoin d'être protégés.

<https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/violences-faites-aux-femmes/travaux-du-hce/article/violences-conjugales-garantir-la-protection-des-femmes-victimes-et-de-leurs>

Au niveau national, depuis septembre 2021, de nouvelles mesures ont été mises en place afin de lutter contre le sexisme et les violences, en plus de la plateforme de signalement des violences et du numéro d'écoute, d'information et d'orientation (3919) :

- Déploiement de 3 000 téléphones grave danger supplémentaires ;

- Renforcement du recours aux bracelets anti-approchement ;
- Contrôle des acquisitions et détentions d'armes ;
- Création d'un fichier des auteurs de violences conjugales ;
- Renforcement de la gouvernance locale de la politique de lutte contre les violences conjugales ;
- Renforcement de la mission interministérielle en faveur de la protection des femmes victimes de violences.

Pour plus de renseignements :

[arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

LES POLITIQUES RÉGIONALES POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

► Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE)

La politique interministérielle des droits des femmes et de l'égalité entre femmes et hommes est organisée sur trois niveaux :

- au niveau national, le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ;
- au niveau régional, les directions régionales aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) ;
- au niveau départemental, un ou une délégué.e aux droits des femmes et à l'égalité.

En Normandie, la DRDFE est rattachée au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR). Trois personnes sont détachées au niveau régional : une directrice régionale déléguée, une collaboratrice de gestion et la déléguée départementale de Seine-Maritime. De plus, quatre déléguées départementales agissent au sein des Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) dans le

Calvados, l'Eure, la Manche et l'Orne.

Leurs missions consistent à :

- Transmettre et diffuser la culture de l'égalité ;
- Agir pour l'égalité professionnelle ;
- Favoriser l'égalité au quotidien en garantissant l'accès aux droits, notamment en luttant contre les violences faites aux femmes.

Ainsi, la DRDFE de Normandie a par exemple soutenu le projet de l'association Archimède films qui a réalisé un film de découverte de la self-défense permettant de savoir réagir en cas d'agression et d'améliorer la confiance en soi.

Pour en savoir plus :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Organisation-territoriale-de-l-Etat-Les-services-regionaux/La-DRDFE/DRDFE-missions-et-coordonnees>

► Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie

La lutte contre les violences relatives à la sexualité a été inscrite dans le Projet Régional de Santé (PRS) de Normandie 2018-2022. Dans ce cadre, l'ARS soutient les dispositifs venant en aide aux femmes victimes de violences ainsi que les actions de prévention et de sensibilisation.

En 2019 se tenait le Grenelle des violences conjugales, lors duquel dix mesures d'urgence ont été identifiées, dont le numéro d'appel unique 3919. De plus, trente nouvelles mesures ont été adoptées pour combattre les violences faites aux femmes, prévenir ces violences et protéger les femmes et leurs enfants. De cette optique, l'État a alloué un nouveau budget aux hôpitaux, dédié aux dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences.

Au niveau régional, deux nouvelles structures ont vu le jour en 2021 :

- La Maison des Femmes au sein du Centre Hospitalier d'Elbeuf-Louviers-Val de Reuil ;
- Le dispositif de prise en charge des femmes victimes de violences et femmes vulnérables au sein du Groupement Hospitalier du Havre.

Toujours dans ce contexte, l'ARS a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui permet de solliciter des opérateurs économiques afin de favoriser l'émergence de dispositifs dédiés à l'accueil et à la prise en charge des femmes victimes de violences, dans le cadre d'une structure hospitalière ayant un service d'urgences et un service de gynécologie-obstétrique. Ce dispositif doit être déployé dans une zone ne bénéficiant pas encore de tels projets.

Par ailleurs, l'ARS soutient des actions de sensibilisation des plus jeunes à l'égalité entre filles et garçons, à travers différents projets portés par les centres d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) de Seine-Maritime, de l'Orne, de la Manche, de l'Eure et du Calvados. Ces derniers ont mené des actions de sensibilisation dans les écoles, collèges, lycées, établissements d'apprentissage ou missions locales, pour prévenir et savoir repérer le sexisme et les situations de violence.

Zoom sur le projet Handigynéco en Normandie

Afin de faire face aux problèmes d'accès aux soins gynécologiques rencontrés par les femmes en situation de handicap, l'ARS d'Île-de-France avait lancé en 2018 le projet « Handigynéco en pratique ». Porté par des sages-femmes libérales formées au préalable, ce projet a permis la mise en place d'ateliers à destination des professionnels et des usagers à la vie affective et sexuelle ainsi que sur les violences faites aux femmes. Des consultations gynécologiques ont également été organisées afin de recevoir individuellement des femmes en situation de handicap, accueillies dans des établissements médico-sociaux.

Fort des résultats positifs de cette expérimentation, l'ARS Normandie a souhaité la déployer dans la région à partir de 2022 sur un période de 4 ans. Un webinar de présentation a eu lieu au mois de juin auprès des Maisons d'Accueil Spécialisé et des Foyers d'Accueil Médicalisé, pour un démarrage des consultations en fin d'année.

Pour accéder au projet : <https://www.normandie.ars.sante.fr/handigyneco-parcours-de-soins-gynecologiques-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap-en>



► Région Normandie



La Région Normandie s'investit dans la lutte contre les violences faites aux femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, dans un premier temps en interne, avec une attention spéciale portée sur les violences sexistes et sexuelles au sein de la collectivité, dans la gestion des ressources humaines, l'organisation interne et le management.

Ainsi, la Région avait présenté en 2021 son plan triennal pour l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, décomposé en quatre axes prioritaires :

- Diffuser la culture de l'égalité en interne, à travers la sensibilisation la communication et la formation ;
- Prendre en compte l'égalité et la mixité professionnelles dans les modes de gestion des

ressources humaines, que ce soit au niveau du recrutement, de la mixité des métiers, des postes à responsabilités, de la rémunération ou de l'accès à la formation ;

- Favoriser l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle, par une organisation du temps de travail adaptée et égalitaire et une information sur des droits sociaux ;
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement et les discriminations, par le biais d'actions de sensibilisation et de formation.

Au sein des politiques publiques, la région participe et soutient des actions allant dans ce sens, comme la journée du Matrimoine, mettant à l'honneur les femmes créatrices, penseuses, chercheuses, etc. qui s'est tenue en septembre 2022.

La Région a également porté le projet d'implantation de la Maison des Femmes au sein du Centre Hospitalier d'Elbeuf-Louviers-Val de Reuil.

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, RETOUR SUR L'ENQUÊTE SANTÉ EN MISSION LOCALE

ENQUÊTE SANTÉ EN MISSION LOCALE EN NORMANDIE MENÉE PAR L'ORS-CREAI NORMANDIE EN PARTENARIAT AVEC L'ARS, LA RÉGION, L'ARML ET LES MISSIONS LOCALES - RÉSULTATS 2021

L'association ORS-CREAI en partenariat avec l'Agence régionale des missions locales, un groupe de missions locales, l'Agence régionale de la santé et la Région Normandie a mis en place un outil pérenne de recueil de l'état de santé des jeunes accueillis en mission locale afin d'adapter au mieux les actions de prévention à destination de ce public.

En 2021, quatrième année de recueil du dispositif, la thématique santé sexuelle a particulièrement été étudiée. Ainsi, les connaissances perçues et moyens d'informations en matière de santé sexuelle, l'accès aux moyens de protection et de prévention, les relations sexuelles ou bien encore les violences sexistes et sexuelles ont été abordés. Seuls les principaux résultats de ce dernier thème sont présentés dans cet article.

Avis et connaissances sur les violences sexuelles

La majorité des jeunes déclarent ne pas être d'accord avec le fait que les violences physiques contre son ou sa partenaire peuvent être justifiées (82%). Toutefois, 7 % de jeunes sont d'accord avec cette proposition et 10 % d'indécis.

Les situations de viol les plus courantes sont relativement peu connues des jeunes enquêtés, puisque 2 jeunes sur 5 ignorent qu'elles se produisent le plus souvent dans le cercle familial ou le cercle de connaissances. Les hommes sont moins bien informés que les femmes.

Enfin la majorité des jeunes enquêtés sait qu'« une fellation forcée » (85 %)

et qu'« un rapport sexuel forcé avec son conjoint ou sa conjointe » (84 %) sont qualifiés de viol.

Notons que près de 15 % des hommes ne savent pas se positionner par rapport à ces affirmations contre respectivement 9 % et 7 % des femmes.

Victimes de violences sexuelles

3 jeunes sur 5 ont déjà subi une forme de violence sexuelle au cours de leur vie

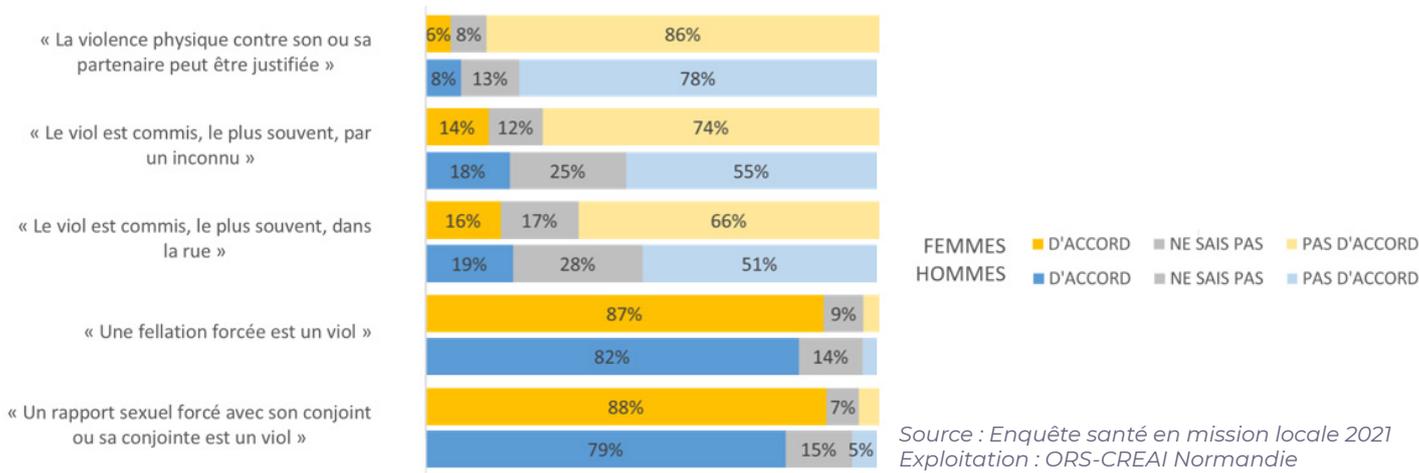
Sur les 1 704 jeunes qui ont répondu aux questions sur les violences sexuelles et sexistes, 3 sur 5 ont déjà subi une de ces formes de violence au cours de leur vie (62 %).



L'ENQUÊTE SANTÉ EN MISSION LOCALE EN 2021

- 2 326 questionnaires
- Des jeunes âgés de 16 à 25 ans en insertion (âge moyen : 20,7 ans)
- 52,2 % femmes, 46,5 % hommes, 1,3 % non binaires
- 65 % vivent chez leurs parents ou un membre de leur famille, 26 % autonomes, 9 % autre
- 32 % ont le niveau bac, 10 % au-delà du bac
- 30 % des jeunes ont leurs 2 parents qui travaillent, 70 % des parents sont employés et 22 % ouvriers
- 55 % sont suivis en mission locale dans le cadre d'un dispositif, 49 % sont à la recherche d'un emploi; 1 jeune enquêté sur 2 est suivi en mission locale depuis moins de 4 mois

Avis et connaissances sur les violences sexuelles



Les femmes en sont nettement plus souvent victimes que les hommes (72 % vs 49 %).

Plus précisément, les femmes sont 6 fois plus souvent victimes de harcèlement que les hommes. Ainsi, pour l'ensemble des violences sexuelles, ce sont les femmes qui sont les principales victimes. C'est d'autant plus vrai pour l'envoi de photo sous pression, le harcèlement sous la forme de pression pour obtenir une faveur sexuelle (baiser, rapport sexuel, pratiques sexuelles particulières) et le viol. Ces différentes formes de violences affichent des proportions respectivement 4 fois, 6 fois et 7 fois plus fortes chez les femmes que chez les hommes.

Ainsi, 40 % des femmes témoignent d'avoir déjà subi une agression

sexuelle, c'est-à-dire que quelqu'un les a déjà embrassées, leur a mis la main aux fesses, touché la poitrine ou le sexe sans leur accord., soit 3 fois plus que les hommes.

1 femme sur 4 a subi un viol au moins une fois dans sa vie

24 % des femmes répondantes ont déclaré avoir subi un viol au moins une fois dans leur vie, 7 % plusieurs fois. 3 % des hommes ont déclaré avoir déjà subi un viol.

Il faut préciser que 10 % des femmes et 6 % des hommes n'ont pas souhaité répondre à cette question.

Parmi les victimes, 73 % des femmes et 85 % des hommes étaient mineurs la première fois qu'ils ont subi un viol.

Enfin, 22 % des jeunes ayant subi

un ou plusieurs viols, déclarent n'en avoir parlé à personne, plus souvent les hommes que les femmes (35 % vs 21 %). Pour ceux qui en ont parlé, les premiers confidents sont les adultes de la famille (38 %). Seule une victime sur 4 a porté plainte auprès de la police ou la gendarmerie.

En savoir plus :

Noémie LEVEQUE-MORAIS,
chargée d'études ORS-CREAI Normandie,
n.levequemorlais@orscreainormandie.org

Pour accéder au rapport d'enquête
<http://orscreainormandie.org/enquete-sante-en-mission-locale-2021/>

Stop Violences Conjugales – un site internet pour aider les professionnels dans l'accompagnement des victimes

Stop violences conjugales est un site internet à destination des professionnels de santé, du social, des forces de l'ordre et de la justice, ayant besoin d'orienter rapidement une personne victime de violences conjugales. Les spécialités des structures recensées sont multiples, allant du dépôt de plainte, à la consultation médico-légale, en passant par l'accompagnement psychologique.

Le site est développé par l'OR2S et l'université de Rouen (UMR CNRS IDEES) dans le cadre d'un projet conduit par la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE) de Normandie, et par l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie.

Le site est organisé en plusieurs espaces :

- Un espace < cartographie > qui localise l'ensemble des structures référencées sur la région, avec leurs coordonnées dont les données de contacts, les horaires ou l'adresse, en fonction des besoins du professionnel.
- Un espace < documentation > qui répertorie des ressources d'information et de formation destinées aux professionnels, ainsi que des vidéos, des affiches et des flyers à imprimer par les professionnels afin de les mettre à disposition du public.

Toutes ces données sont imprimables et exportables.

Pour le moment accessible avec un login et un mot de passe personnels, ce site sera accessible en *open data* à partir du 1^{er} janvier 2023, et se veut un outil principalement destiné aux professionnels œuvrant dans le champ des violences conjugales en Normandie.

VALORISER LA PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ, FAVORISER SON AUTONOMIE DANS LES DOMAINES JURIDIQUE, PROFESSIONNEL, ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FAMILIAL, TELLE EST LA VOCATION DES CIDFF

Fondés en 1972 à l'initiative de l'Etat, les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sont des relais essentiels de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. La Fédération Nationale de CIDFF anime ce réseau sous la haute autorité du Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Dans le Calvados, le CIDFF 14 exerce donc, depuis plus de 33 ans, une mission d'intérêt général visant à favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il agit, accueille, soutient et informe en proximité en proposant de nombreuses permanences ouvertes à toutes et tous.

L'équipe pluridisciplinaire du CIDFF 14 permet une action globale et individualisée et offre en un même lieu un ensemble de services qui couvre cinq domaines d'intervention :

1. L'accès au droit
2. La vie quotidienne
3. La lutte contre les violences sexistes - L'aide aux victimes
4. L'emploi, formation et création d'activité
5. La vie familiale et la parentalité
6. L'éducation et la citoyenneté

En 2021 et malgré les périodes de confinement, le CIDFF 14 a traité plus de **12 000 demandes d'information individuelles**. La mise en œuvre d'entretiens téléphoniques en complément du présentiel (groupes de paroles pour victimes de violences conjugales et groupe de responsabilisation des auteurs en particulier) a en effet permis de maintenir l'activité du centre. Le CIDFF 14 a également mis en œuvre 267 sessions d'information collective touchant 1 470 personnes.

Le CIDFF 14 a ainsi informé de manière individuelle **4 381 personnes** (une même personne pouvant avoir différentes demandes). Ces personnes sont à près de 80 % des femmes mais les hommes représentent tout de même 18 % des demandeur.se, largement devant les couples (2 %) et les professionnel.les (1 %).

Les violences sexistes et sexuelles et les discriminations représentent plus de la moitié (57 %) de ces demandes d'information. Pour la cinquième année consécutive, cette proportion est par ailleurs en augmentation.

Toutes les classes d'âges sont concernées mais la plus représentée est celle des 26-45 ans qui représente 27 % des personnes reçues en entretien individuel, devant les 46-55 ans (17 %) et les 26-35 ans (13 %). Grâce aux informations collectées par l'équipe du centre, on peut par ailleurs préciser que ces personnes vivent majoritairement seul.es (43 %), 29 % sont en couple et 24 % sont en cours de séparation ou séparé.es. Elles sont majoritairement sans emploi (52 %) et déclarent pour 42 % d'entre elles ne pas être autonomes en ce qui concerne les outils numériques.

En 2021, le Service d'Aide aux victimes du CIDFF 14 a proposé un accueil, une écoute, de l'information, une orientation vers les services idoines et une aide administrative à **1 436 personnes** soit +25 % par rapport à 2020. Environ un tiers de ces victimes (32 %) est orienté vers ce service par les forces de l'ordre (police et gendarmerie). La majorité d'entre elles sont des femmes (75 % contre 25 % pour les hommes), les violences conjugales ou les violences commises par leurs enfants constituent la majorité des situations rencontrées. A noter que les mineur.es représentent 29 % de l'ensemble des victimes reçues.

Pour en savoir plus : <https://calvados.cidff.info/>



VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RETOUR SUR LES TRAVAUX ANNUELS DU CARIF-OREF

En 2021, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) a confié au Carif-Oref de Normandie la mise en oeuvre d'un observatoire de l'égalité professionnelle femmes / hommes. Pour décrire et comprendre les inégalités entre les femmes et les hommes, les statistiques par genre sont essentielles. Toutefois, ces dernières sont souvent produites et publiées au niveau national. Aussi, ce nouvel observatoire normand permet de disposer annuellement d'une publication régionale sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette étude nommée « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » présente les chiffres-clés normands de la répartition femmes / hommes sur les thématiques suivantes : population, emploi, marché du travail, formation, entrepreneuriat, violences faites aux femmes et accès aux droits.

La deuxième édition qui présente les chiffres-clés normands 2022 s'est enrichie de nouvelles données, sur la mobilité, la crise sanitaire, les bourses d'études ou bien encore la réussite aux examens.



En bref :

Les femmes dans la population normande :

- Les femmes sont plus nombreuses et plus âgées que les hommes
- 8 familles monoparentales sur 10 ont une femme comme personne référente
- Le taux d'activité des femmes est de 71,1 % contre 76,1 % pour les hommes
- Les femmes normandes sont plus diplômées que les hommes : 37 % des femmes ont un diplôme de niveau Bac +2 et plus contre 28,4 % des hommes.

Les femmes en emploi en Normandie :

- La part du salariat est plus élevée chez les femmes (91 % contre 85 % chez les hommes)
- Les femmes sont plus nombreuses à travailler dans le secteur des services et du commerce. A contrario, seule une femme sur dix travaille dans le domaine de la construction
- Plus d'un quart (27,1 %) des femmes exercent une activité à temps partiel contre 7,7 % des hommes
- Les femmes gagnent en moyenne 11,7 € net de l'heure contre 13,9 € pour les hommes soit 15,8 % de moins
- Les femmes sont plus fréquemment utilisatrices des transports en commun ou de la mobilité douce pour se rendre à leur travail

La crise sanitaire : les métiers-clés les plus exposés largement exercés par les femmes normandes

Au printemps 2020, pendant la première vague du Covid :

- 26 % des femmes en emploi ont exercé un métier-clé contre 17 % des hommes
- Les cinq principaux métiers-clés exercés étaient aide à domicile, caissière-vendeuse de commerce essentiel, aide-soignante, infirmière hospitalière et agente hospitalière
- Six travailleuses clés sur dix étaient des employées
- Le niveau de rémunération pour ces métiers-clés était plus faible pour les femmes que pour les hommes : -14 % dans le privé et -20 % dans le public

L'entrepreneuriat par les femmes en Normandie :

- La part des femmes chefs d'entreprise est de 32 %
- 27,7 % des entreprises et 37,1 % des micro-entreprises créées au premier semestre 2018 l'ont été par des femmes

Les femmes normandes sur le marché du travail :

- 143 273 femmes sont inscrites en catégories A, B et C (septembre 2021)
- 50,3 % des femmes inscrites à Pôle Emploi ont entre 25 et 45 ans
- 34 % ont un niveau CAP ou BEP, 26 % un niveau Bac, 26 %

un niveau Bac +2 ou plus et 14 % un niveau de fin d'études secondaires

Les élèves et étudiantes en formation initiale en Normandie :

- 51,3 % des femmes âgées de 18 à 24 ans sont scolarisées
- 56,2 % des élèves inscrits en baccalauréat général sont des filles
- Toutes séries confondues, le taux de réussite au baccalauréat est plus élevé chez les filles : 95,0 % contre 94,1 % pour les garçons
- Les établissements du supérieur comptent 55 % de femmes et 45 % d'hommes

Les violences faites aux femmes :

En 2020, en France, 102 femmes dont 8 en Normandie sont décédées de mort violente au sein de leur couple.

L'étude a également une rubrique sur l'accès aux droits en matière de santé, de sport et de politique.

Consulter :

l'étude « [Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes en Normandie](#) »

l'étude « [L'entrepreneuriat par les femmes en Normandie](#) »

Contact : Malyka DEMAUTIS,
chargée de projets,
mdemeautis@cariforefnormandie.fr

DISCRIMINATION ET EGALITÉ FEMMES-HOMMES : UN OUTIL POUR ÉVALUER ET PILOTER LES POLITIQUES LOCALES

ORS-CREAI NORMANDIE ET IREV

Concept RSE, cabinet-conseil spécialisé dans les politiques publiques d'égalité a développé un outil d'auto-évaluation destiné à faciliter le pilotage et l'évaluation des politiques publiques d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations.

Cet outil prend la forme d'un questionnaire en ligne qui permet de se positionner sur une échelle de maturité, co-construite à l'origine avec des collectivités territoriales et l'Etat en région Auvergne-Rhône-Alpes. Composé d'une trentaine de questions que l'on peut renseigner en moins de 30 minutes, il est 100 % digital, gratuit et accessible en ligne par toutes les collectivités.

L'outil s'appuie sur un référentiel qui interroge sept domaines d'évaluation :

1. L'engagement politique (formel) ;
2. Les moyens dédiés (humains et financiers) ;
3. L'organisation (existence d'un plan d'actions par exemple) ;
4. La communication (diffusion de supports d'information ou de sensibilisation notamment) ;
5. La mobilisation des parties prenantes (associations, institutions et acteurs privés) ;
6. La mobilisation du droit (partenariat avec le Défenseur des Droits...);
7. L'observation des données (études, enquêtes...).

En complétant le questionnaire, la collectivité obtient immédiatement le niveau de maturité de sa politique afin de se situer sur une échelle qui comporte 6 niveaux :

inaction → impulsion → organisation → développement → approfondissement
→ diversification → optimisation (maturité totale).

Plus d'informations : <https://egaliter.fr/comment-ca-marche-2>



FICHE-OUTIL

L'échelle de maturité : un outil pour évaluer et piloter les politiques locales de lutte contre les discriminations

#LCD #discriminations #évaluationdescontratsdeville #EFH#collectivités #évaluation

Plus-value et spécificités de la démarche

Le cabinet Concept RSE a développé un outil destiné à faciliter le pilotage et l'évaluation des politiques publiques de prévention et de lutte contre les discriminations : l'échelle de maturité.

L'outil s'appuie sur un référentiel qui interroge sept domaines d'évaluation : l'engagement politique ; les moyens dédiés ; l'organisation ; la communication ; la mobilisation des parties prenantes ; la mobilisation du droit ; l'observation des données.

A l'issue, la collectivité obtient immédiatement le niveau de maturité de sa politique afin de se situer sur une échelle de 6 niveaux : inaction ; impulsion ; organisation ; développement ; approfondissement ; diversification ; optimisation (maturité totale).

Ainsi, l'outil répond à un usage double, il permet à la fois de :

- diagnostiquer, faire le point et l'état des lieux de l'existant
- préfigurer une feuille de route en mettant en lumière des perspectives de progression.

Le renseignement de la grille et/ou le partage des résultats peut également permettre d'ouvrir le dialogue entre techniciens, élus et partenaires. Au-delà du positionnement sur l'échelle, le renseignement de cet outil est un processus qui permet une réflexion, un échange sur les différents domaines du référentiel.

Quelle est la plus-value de cet outil dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville ?

« Bien que cet outil ne soit pas spécifiquement dédié à la prévention de la lutte contre la discrimination dans le cadre de la Politique de la ville, il reste adapté et pertinent pour son évaluation. En effet, l'échelle de maturité peut être mobilisée sur deux axes transversaux : la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes (sauf sur le volet violences faites aux femmes). La grille constitue un premier pas pour l'évaluation et peut constituer une base pour construire les questions évaluatives dédiées aux axes transversaux lutte contre les discriminations (LCD) et égalité femmes-hommes (EFH). Des propositions en ce sens sont disponibles à partir de la page 5. »

IREV

En s'appuyant sur ces travaux, l'IREV, le centre de ressources politique de la ville de la région Hauts-de-France a proposé l'adaptation de cette échelle de maturité dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville sur deux axes transversaux du contrat :

- « lutte contre les discriminations (LCD) »
- et « égalité femmes-hommes (EFH) »

Ce travail a conduit à la publication d'une fiche outil téléchargeable au lien suivant : https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/fiche_outil_lcd_et_efh_eval_cdv1_0.pdf

Ces outils ont vocation à guider les réflexions locales en commençant par poser un diagnostic de l'existant puis en aidant à la définition d'une feuille de route au regard des axes de progression identifiés.

En Normandie



LA POPULATION NORMANDE DIMINUE EN 2021 POUR LA SIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Insee, 2022

L'Insee publie un nouveau numéro de sa collection Insee Analyses Normandie consacré à l'évolution de sa population. Ainsi, « *La Normandie compte près de 3,3 millions d'habitants au 1er janvier 2022. Si la région se maintient toujours au 10e rang des régions françaises, elle est confrontée à la seconde plus forte baisse démographique sur les cinq dernières années. La population normande diminue à nouveau de 6 100 habitants en 2021. Les départements du territoire régional restent toujours plus nombreux que les arrivées, mais la Normandie fait surtout face à un solde naturel qui reste très dégradé pour la seconde année consécutive...* »

Pour accéder à la publication : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6525244>



LE 4ÈME PLAN RÉGIONAL SANTÉ AU TRAVAIL EN NORMANDIE EST PUBLIÉ

DREETS, 2022

Réalisé pour les entreprises, notamment les TPE-PME, et les salariés, le PRST 4 Normandie est le fruit de plus de 6 mois d'un travail partenarial, piloté par la DREETS Normandie avec l'aide des partenaires sociaux et des préventeurs de la région.

Mené par près de 200 professionnels engagés en faveur de la santé et de la sécurité au travail, ces travaux se sont appuyés sur les orientations définies par le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT) en cohérence avec les objectifs portés par le Plan national Santé au Travail 2021-2025, les spécificités territoriales et les enjeux liés aux nouvelles organisations du travail.

Afin de prévenir les risques professionnels, favoriser la santé au travail et le maintien dans l'emploi, les 12 groupes de travail thématiques du PRST 4 Normandie ont établi un programme ambitieux s'articulant autour de 40 actions. Durant toute la mise en œuvre du plan, des outils gratuits et opérationnels, à destination des acteurs de l'entreprise (employeurs, salariés et instances représentatives du personnel) et des préventeurs, seront développés et réunis sur le site web du PRST Normandie, actuellement en construction.

Découvrez le PRST4 Normandie : <https://normandie.dreets.gouv.fr/4eme-Plan-Regional-Sante-au-Travail>

En France



L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION EN FRANCE À L'AUNE DES INÉGALITÉS SOCIALES

DREES, 2022

La direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) publie un dossier complet consacré à l'état de santé de la population en France. Cet ouvrage brosse un portrait documenté de la santé en France qui s'articule autour de trois axes :

- État de santé en France : une évolution contrastée parcourue par de fortes inégalités,
- Déterminants de santé et prévention,
- De la naissance aux grands âges, les problèmes de santé évoluent, les inégalités demeurent.

Pour accéder à la publication : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/les-dossiers-de-la-drees/letat-de-sante-de-la-population-en#:~:text=L'esp%C3%A9rance%20de%20vie%20sans,les%20personnes%20aux%20faibles%20revenus.>



EN 2020, UNE MESURE DE LA PAUVRETÉ COMPLIQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Insee, 2022

En France, plusieurs dispositifs permettent de mesurer la pauvreté et les inégalités : l'enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS) réalisée en continu, l'enquête Statistiques sur les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) qui est le volet français d'une enquête menée chaque année dans l'Union Européenne et le dispositif Filosofi qui est issu d'un rapprochement de fichiers administratifs exhaustifs d'origine fiscale et sociale.

L'Insee a publié en novembre 2021 une estimation provisoire de la pauvreté qui concluait à une stabilité de la pauvreté en 2020. Aujourd'hui ce diagnostic est confirmé, s'écartant ainsi des résultats de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, ce qui s'était déjà produit par le passé. Bien que ces deux sources n'aboutissent pas aux mêmes résultats, elles s'accordent sur le fait que, malgré la crise sanitaire et grâce aux mesures de soutien, la pauvreté n'a pas augmenté en 2020 et le niveau de vie médian s'est accru.

Pour accéder à la publication : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6542073>

STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ : MISE À JOUR DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE SUIVI

DREES



Dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2018-2022, le ministère de la santé et de la prévention a confié à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) le suivi d'une série d'indicateurs statistiques permettant de mesurer l'impact de cette stratégie sur la santé de la population.

Pour rappel, la stratégie nationale de santé adoptée en décembre 2017 se structure autour de 4 axes :

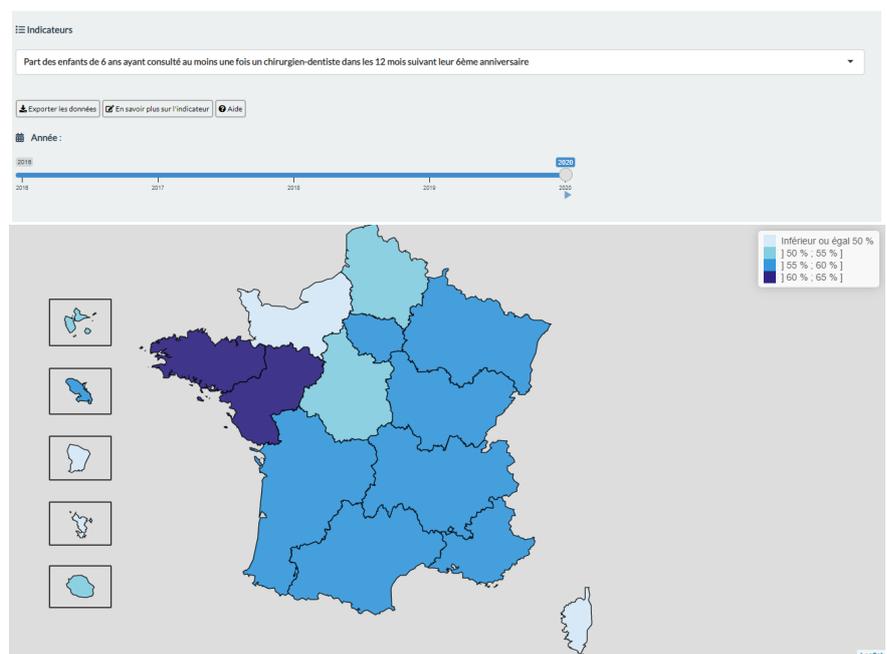
- Axe 1 : Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie
- Axe 2 : Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- Axe 3 : Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge
- Axe 4 : Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens

En octobre dernier, les 20 indicateurs sélectionnés et produits par l'ensemble des organismes concernés (Insee, Santé publique France, Eurostat, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) et la DREES) ont été mis à disposition sur une plateforme web permettant la visualisation de ces derniers.

Ces 20 indicateurs sont classés selon les 4 axes de la stratégie nationale de santé (14 indicateurs). Deux indicateurs sont des indicateurs de résultat de long terme, deux portent sur les priorités spécifiques à la politique de santé de l'enfant, jeunes et adolescents et enfin deux derniers indicateurs concernent des dispositions spécifiques à l'Outre-Mer.

La plateforme de visualisation des indicateurs propose des représentations graphiques de l'ensemble des indicateurs ainsi que des cartographies quand une déclinaison régionale est possible (cf. exemple ci-dessous).

Pour en savoir plus, consultez le site dédié au suivi pluriannuel de la stratégie nationale de santé : https://drees.shinyapps.io/suivi-sns/#_blank



Source : SNDS/DCIRS
 Champ : Population ayant bénéficié d'au moins une prestation l'année de leur 6 ans ou 7 ans.
 Commentaire : La baisse de consommation de soins dentaires en 2020 suite à la crise sanitaire s'observe dès 2019, puisque l'indicateur mobilise des données sur les années N et N-1.

PARC : PARTNERSHIP FOR THE ASSESSMENT OF RISKS FROM CHEMICALS

Le partenariat européen pour l'évaluation des risques liés aux substances chimiques fait partie des projets financés dans le cadre du programme de l'Union européenne « Horizon Europe » 2021-2027. Il s'inscrit dans la suite du programme conjoint européen sur la biosurveillance humaine « HBM4EU », en intégrant en supplément une dimension sur les risques environnementaux.

Partenariat de grande envergure, PARC s'étend sur sept ans et inclut 200 partenaires de 28 pays, dont des agences sanitaires nationales et européennes et des organismes de recherche. Ce projet a pour ambition de concevoir une évaluation des risques dus aux substances chimiques globale, considérant à la fois la santé humaine et la santé environnementale, tenant compte des risques combinés et s'intégrant ainsi dans l'ambition « zéro pollution » annoncée dans le pacte vert pour l'Europe (*European Green Deal*).

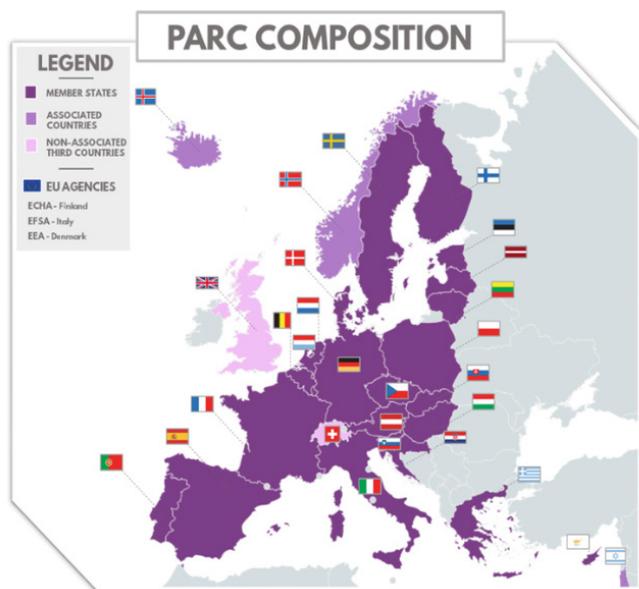
Différents objectifs sont visés dans le cadre de PARC :

- Réunir les entités réglementaires, les évaluateurs de risques et la communauté scientifique au sein d'un réseau européen interdisciplinaire durable, avec pour mission première de définir les priorités dans le domaine de l'évaluation des risques chimiques.
- Établir ensuite un programme commun de recherche et d'innovation afin de répondre aux priorités identifiées pour mieux protéger la santé et l'environnement.
- Renforcer les capacités existantes et créer des capacités nouvelles pour soutenir l'évaluation des risques, que ce soit en développant les connaissances scientifiques, en fournissant de nouvelles méthodes, de nouveaux outils et de nouvelles données aux évaluateurs et gestionnaires des risques, mais également en partageant les connaissances et en mettant en place des programmes de formation.

De plus, la communication sur les activités et la diffusion des résultats permettront aux citoyens de mieux comprendre les problèmes sanitaires et environnementaux liés aux substances chimiques, ainsi que les politiques et réglementations mises en place pour y remédier.

Le projet est organisé en neuf *work packages* (WP) s'articulant les uns avec les autres. En France, Santé publique France participe à la direction du WP4 concernant la surveillance et l'exposition aux substances chimiques chez l'homme et dans l'environnement et l'Anses codirige le WP5 portant sur l'évaluation des dangers. De plus, treize organismes de recherche sont investis dans PARC.

Un budget de 400 millions d'euros a été dédié à ce projet, subventionné à 50 % par l'Union européenne et à 50 % par les États membres. Il a été évalué favorablement par la Commission européenne en janvier 2022 et a été lancé officiellement en mai 2022.



Source :
Présentation PARC de Pascal Sanders (Anses), Chemical exposome and public health, Bruxelles, le 15 mars 2022

Pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/parc-le-partenariat-europeen-pour-l-evaluation-des-risques-lies-aux-substances-chimiques/le-projet-parc-contexte-et-generalites>

Pour consulter la liste des partenaires de PARC :

https://www.anses.fr/fr/system/files/PARC_Participating%20institutions%20List.05.2022.pdf



Plateforme NÉO, un réseau et des outils au service des politiques publiques régionales



Réseau d'échanges



Animation de groupes de travail thématique



Site Internet



Panorama des publications régionales



Espace open data et une Base Territoriale des Indicateurs (BTI)

www.normandieobservation.org

AGENDA

29 novembre 2022
Caen

Les séminaires de NEO
Santé mentale des adolescents et
des jeunes - Partageons les constats
en Normandie pour mieux agir

Organisation : Normandie Études
Observation
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

1-3 décembre 2022
Nantes

Colloque international Villes et Santé
mentale

Organisation : Ville de Nantes, Nantes
Métropole
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

6 décembre 2022
Lille

Journée annuelle : Alimentation,
santé & précarité

Organisation : Plateforme sanitaire et
sociale Hauts-de-France
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

13 décembre 2022
Paris

Le non-recours aux prestations
sociales en France et en Europe

Organisation : DREES et ODENOR
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

23 - 24 mai 2023
Marseille

10^e Colloque Santé
L'inclusion et la
désinstitutionnalisation : nouveaux
paradigmes ou injonctions pour
innover dans le champ de la santé ?

Programme et inscription : à venir



“

L'observation,
un enjeu essentiel pour mieux
anticiper l'évolution des besoins
sociaux, médico-sociaux et de
santé et ainsi aider à la mise
en œuvre et à l'adaptation des
politiques publiques.

”



SOCIAL • MÉDICO-SOCIAL • SANTÉ



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



NÉO

Plateforme d'Observation Sanitaire
et Sociale de Normandie présidée
par la DREETS, l'ARS et la Région

NÉO - CONTACT / INFOS

Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen - Tél : 07 71 13 79 32
Pôle Santé Social - 3 place de l'Europe - 14200 Hérouville-Saint-Clair - Tél : 02 31 75 15 20
Courriel : contact@normandieobservation.org - Site Internet : www.normandieobservation.org

Crédit photo : AdobeStock et Shutterstock